

# PROCÈS-VERBAL

## SÉANCE DU 10 MAI 2017

L'an deux mil dix-sept, le dix mai à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bernard DELAUNAY, Maire.

### Nombre de Conseillers Municipaux :

En exercice : 19  
Présents : 15  
Pouvoirs : 2  
Votants : 17

Date de la convocation :  
3 mai 2017

Date d'affichage :  
3 mai 2017

**Présents** : MM. - Michel BRARD - Catherine LÉBOUCQ - Michel BENEDETTI - Cécile BOULDÉ - Jean-Luc VALLET - Adjoint

Marc LIBERT - Jean-Marc COSTENTIN - Anne LEGOUBÉ - Patricia PAUTONNIER - Madeleine DENIS - Karine HUART - Christian THÉBAULT - Nicolas HARDY - Anne-Marie VEILLÉ

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés** : Aline JOSSE donne pouvoir à Cécile BOULDÉ - Charles DAVENEL donne pouvoir à Michel BRARD

**Absents** : Dominique FROC - Sébastien TROUVÉ

**Secrétaire de séance** : Monsieur Jean-Luc VALLET est désigné comme secrétaire de séance.

### Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance du 12 avril 2017
- Révision du PLU : choix du cabinet d'études (*délibération*)
- Achat du bar-tabac (*délibération*)
- Approbation rapport d'activité 2016 du Syndicat Intercommunal du Haut Couesnon (*délibération*)
- Tarif location terrain de foot synthétique (*délibération*)
- Activité « sport-santé » : montant participation des adhérents (*délibération*)
- Rénovation éclairage public - 4<sup>e</sup> tranche : acceptation étude détaillée du SDE 35 et du montant de la participation communale (*délibération*)
- Projets d'investissement 2017-2020 : inscriptions au contrat de ruralité, contrat de territoire, contrat de partenariat
- Compte-rendu commission « sports » du 14 avril 2017
- Permanences élections législatives du 11 et 18 juin 2017
- Questions diverses.

## **Approbation du procès-verbal de la séance du 12 avril 2017 :**

Monsieur le Maire soumet à approbation des membres du conseil municipal le procès-verbal de la séance du 12 avril 2017. Ne faisant l'objet d'aucune remarque particulière, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

### **Révision du PLU – choix du cabinet d'études**

Présentation : Michel BRARD - Adjoint

Suite à la délibération n°92-04 du 19 octobre 2016 prescrivant la révision du PLU sur l'ensemble du territoire communal et fixant les modalités de concertation, Michel BRARD rappelle la consultation lancée en procédure adaptée pour le choix du bureau d'études.

Après analyse des 6 offres reçues et audition de 2 candidats sélectionnés, QUARTA de St Jacques de la Lande et ATELIER DU MARAIS de Fougères, la commission des marchés propose de retenir le bureau d'études ATELIER DU MARAIS de FOUGÈRES.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de retenir la proposition du bureau d'études ATELIER DU MARAIS, 50 rue de Vitré à FOUGÈRES, pour un montant de :

20 500,00 € HT - 24 600,00 € TTC pour la tranche ferme  
2 300,00 € HT - 2 760,00 € TTC pour la tranche conditionnelle 1  
2 160,00 € HT - 2 592,00 € TTC pour la tranche conditionnelle 2  
1 580,00 € HT - 1 896,00 € TTC pour la tranche conditionnelle 3  
1 500,00 € HT - 1 800,00 € TTC pour la tranche conditionnelle 4  
800,00 € HT - 960,00 € TTC pour la tranche conditionnelle 5

- d'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document à intervenir, notamment le marché avec le bureau d'études ATELIER DU MARAIS.

Les dépenses correspondantes seront imputées en section d'investissement du budget communal à l'article 202 de l'opération 95. Et, l'Etat sera sollicité pour le versement d'une subvention.

Michel BRARD précise qu'un ordre de service va être établi en juin pour véritablement démarrer l'étude en septembre 2017 qui se déroulera sur une période de 24 mois. Il est aussi convenu d'inviter l'ensemble des membres du conseil aux réunions liées à cette étude.

Le Maire rappelle l'importance de ce dossier qui amène à réfléchir sur l'avenir de la commune en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme à court et moyen terme.

### **Achat du bar-tabac**

Présentation : Bernard DELAUNAY – Maire

Monsieur le Maire fait part de son rendez-vous avec Monsieur et Madame GAUDIN, propriétaires actuels du bar-tabac de la commune et de sa proposition d'achat du bâtiment au prix de 135.000 euros, situé sur une parcelle de 490 m<sup>2</sup>.

Considérant qu'il est important, pour la vie de la commune, de préserver ce commerce de proximité, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité :

- d'acquérir le bâtiment du bar-tabac au prix de 135.000 euros (16 voix pour et 1 abstention). Les frais relatifs à cette acquisition seront à la charge de la commune dont les frais d'acte notarié qui sera passé en l'étude de Maître BLANCHET, notaire à Fougères ;
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document à intervenir, notamment l'acte notarié et à entreprendre les démarches nécessaires dont celles pour la maîtrise d'œuvre des travaux de rénovation.

Une visite des lieux est proposée au Conseil, aux services administratifs et techniques le mercredi 17 mai à 18 heures.

### **Rapport d'activité 2016 du Syndicat Intercommunal du Haut Couesnon**

Présentation : Cécile BOULDÉ - Adjointe

Cécile BOULDÉ, Adjointe à l'environnement, indique que conformément à la réglementation en vigueur, le Syndicat Intercommunal du Haut Couesnon a fourni le rapport d'activité 2016 soumis au comité syndical et elle en présente le contenu.

Le conseil municipal prend acte de ce rapport d'activité.

### **Location du terrain de foot synthétique**

Présentation : Bernard DELAUNAY – Maire

Le Maire informe le Conseil de la demande de location du terrain de foot de la commune de St Georges de Chesné. Un débat s'instaure et le conseil municipal s'interroge sur le fait de louer ou pas le terrain, sur le montant de la location, la fréquence...

Au final, avant de délibérer à ce sujet, le conseil souhaite un courrier de cette commune précisant l'objet de leur demande (pour l'entraînement ou des matchs, pour plusieurs dates ou plutôt pour une ou des utilisations ponctuelles...).

### **Activité « sport-santé » : montant participation des adhérents**

Présentation : Catherine LÉBOUCQ, Adjointe

Catherine LÉBOUCQ, Adjointe, propose de reporter à la prochaine réunion du conseil municipal, la prise de délibération fixant le montant de la participation des adhérents à l'activité « sport-santé », souhaitant réunir la commission « affaires sociales et scolaires » avant cette décision.

### **Rénovation éclairage public – 4<sup>ème</sup> tranche**

Présentation : Michel BENEDETTI, Adjoint

Dans le cadre du programme annuel de remplacement des lanternes d'éclairage public, Michel BENEDETTI, Adjoint, présente l'étude détaillée et le tableau de financement proposée par le Syndicat Départemental d'Electrification pour la 4<sup>ème</sup> tranche. Celle-ci concerne le secteur de la Tiolais, les rues du Champ du Ruisseau, du Doué, des Artisans, de la Bécannièrre, Pierre Malle, du Grand Jardin, Alexis Turoche, Jean Giono, Jean Guéhenno, des Chênes, de la

Gibelière, du Belvédère, de la Motte et 3 boules place de la mairie-complexe (103 lanternes au total).

Le SDE propose 3 options : SHP (50.500 €), LED (60.700 €) et une option mixte SHP-LED (56.100 €). Pour une harmonie avec l'ensemble des lanternes déjà remplacées (3 premières tranches), et après discussion en bureau municipal, le choix de l'option « SHP » semble être plus approprié et voir éventuellement pour la future et dernière tranche, le passage en lanterne « LED ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de choisir l'option, en source traditionnelle « SHP » ;
- d'accepter l'étude détaillée du SDE 35 et le montant de la participation communale de 50.500,00 € (déduction faite des subventions) pour la 4<sup>ème</sup> tranche.
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tout document à intervenir, notamment la convention pour la réalisation de travaux d'éclairage public à passer avec le SDE 35.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2017, section d'investissement, opération 20.

Les travaux pourront être réalisés en octobre-novembre.

Il est demandé aussi à Jean-Luc VALLET de revoir l'éclairage extérieur au niveau de la salle de sports, de la salle des fêtes et s'il est possible de dissocier l'éclairage du parking de la salle des fêtes de celui de la rue du Stade.

### **Projets d'investissement 2017 - 2020**

Présentation : le Maire

Lors de la dernière réunion du conseil municipal et dans le cadre des contrats signés par Fougères Agglomération, le Maire avait demandé à chacun de réfléchir sur les projets d'investissement de la commune susceptibles d'être éligibles à des aides par cette « contractualisation 2017 ».

Le Maire donne lecture de la liste des projets établie en bureau municipal :

- Bar-tabac : travaux de rénovation
- Aménagement extérieur du pôle intergénérationnel
- Aménagement de l'entrée de bourg côté terrain de foot
- Voies piétonnes
- Travaux d'économie d'énergie sur les différents bâtiments communaux et panneaux photovoltaïques salle de sports
- Voirie centre bourg (rue des Lavandières et rue de la Grande Marche) + éclairage public
- Aménagement de la place du kiosque
- Acquisition et aménagement du plan d'eau le long de la voie verte

2 autres projets sont énoncés :

- L'aménagement du parking du lotissement des Lavandières
- L'aménagement de la zone artisanale

Cette liste va être soumise à Fougères Agglomération qui nous précisera quels sont les projets éligibles à des subventions et dans quels types de contrat.

### Compte-rendu commission « sports » du 14 avril 2017

Présentation : Michel BRARD, Adjoint

Michel BRARD, Adjoint, informe de l'organisation du forum des associations le 1<sup>er</sup> septembre 2017 de 18 heures à 21 heures à la salle de sports. En animation, il est proposé d'organiser un match de foot féminin de haut niveau ou un tournoi de volley.

La partie « restauration » et « buvette » sera assurée, comme habituellement, par le comité des fêtes.

Cette année, les nouveaux habitants ne seront pas personnellement conviés à cette manifestation.

La réunion annuelle avec l'ensemble des responsables d'associations ne sera pas non plus organisée en 2017.

La commission pense aussi à une participation dans le cadre du téléthon 2017.

### Permanences aux élections législatives du 11 et 18 juin 2017

Voir tableau ci-joint.

### Questions diverses

« **Terres de Jim 2018** » : Monsieur le Maire propose d'inviter à la prochaine réunion du conseil municipal, Olivier SOURDIN, responsable de l'organisation de la 5<sup>ème</sup> édition des « Terres de Jim » qui se déroulera à Javené en septembre 2018.

Cette manifestation a pour ambition de faire découvrir les coulisses de l'agriculture aux petits et grands, de la fourche à la fourchette. « Terres de Jim » est également l'évènement qui démontre la volonté de Jeunes Agriculteurs de faire connaître les métiers et les productions agricoles, de dialoguer avec les consommateurs, les citoyens et de se positionner le temps d'un week-end en vitrine de l'agriculture impliquant tous les acteurs d'un territoire, publics et privés.

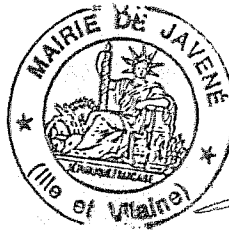
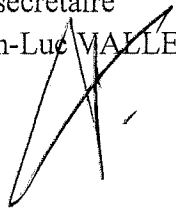
**Accueil des migrants** : Quelques questionnements sur le devenir des migrants, accueillis une fois par semaine, le mercredi, pour une activité « musculation » animée par Jenny Binois. Monsieur le Maire va s'informer.

## CALENDRIER

- Prochain conseil municipal : mercredi 14 juin 2017 à 20 h 00
- Prochain bureau municipal : lundi 29 mai 2017 à 18 h 00
- Commission communication : lundi 22 mai 2017 à 18 h 30
- Commission affaires sociales et : mercredi 31 mai 2017 à 20 h 00  
scolaires

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 40.

Le secrétaire  
Jean-Luc VALLET



Le Maire,  
Bernard DELAUNAY

